



**DELIBERATION N° 2025011**  
**Vote du budget communal 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le premier avril, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

Présents :

Mmes BARRE-LOPES – BOUCHET – PERRAUD - LEBLANC-PAGE-DAMIDAUX –PASQUET;

MM. MOISSON – MEURENAND – TARPIN - DURAND – NAULET –PACCOUD;

Absents/excusés :

Mme GIORIA (donne pouvoir à Mr PACCOUD)

Mr MAITRE

Date de la convocation

20 mars 2025

**Secrétaire de séance : Lionel PACCOUD**

**DELIBERATION N° 2025011**  
**Vote du budget principal 2025**

Les propositions de Monsieur le Maire, après avis de la Commission des Finances, sont exposées au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le budget 2025 équilibré comme suit :

Pour la section fonctionnement = **620 727.33€**

Pour la section investissement = **500 378.57€**

en tenant compte des opérations pour compte de tiers.

VOTE le budget tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Franck TARPIN